



Même patron mais changement d'entreprise

Par **Oren93**, le 27/01/2012 à 10:34

Bonjour,rrnrnUn même patron ayant 2 entreprises différentes et souhaitant en fermer une a t'il le droit de demander aux salariés qui sont dans celle-ci de donner leurs démissions et a t'il le droit de les embaucher dans son autre entreprise sans négociation de salaires, avec mobilité, perte de l'ancienneté et période d'essai?rnComment ceux qui ne souhaitent pas démissionner peuvent il se défendre?rrnrnMerci d'avance pour vos réponses

Par **pat76**, le 27/01/2012 à 14:41

BonjourrrnrnSi l'employeur ferme une entreprise il doit licencier pour raison économique ou faire des propositions de reclassement que les salariés pourront refuser si il y a perte de salaire.rnrnJe vous conseille de prendre contact au plus vite avec l'inspection du travail pour expliquer la situation.rnrnVous avez des délégués du personnel dans l'entreprise si il y a 11 salariés ou plus?rrnrnEn cas de conflit avec l'employeur, faites-vous aider par un syndicat.rnrnMais, surtout qu'aucun salarié ne démissionne, si l'employeur demande cela, c'est qu'ainsi il n'aura pas d'indemnité de licenciement économique à verser et il n'aura pas l'obligation de réembaucher dans l'autre entreprise.rnrnDonc, direction l'inspection du travail en courant le plus vite possible.rnrnEnsuite revenez sur le forum.

Par **Oren93**, le 27/01/2012 à 16:39

Merci pour vos conseils, dès que j'ai du nouveau je viens vous le dire.